

(67)

Planche trente-deuxième. — Elévation géométrale d'une Colonne qui doit être érigée en l'honneur des défenseurs de la patrie, sur la place dite Saint-Jean, à Melun, chef-lieu du département de Seine et Marne.

Le gouvernement forma, l'année dernière, un concours où tous les artistes de la république furent invités à présenter des projets de colonnes départementales. Il y en eut un grand nombre de choisis; et celui-ci, remarquable par le goût et la simplicité de la composition, fut admis par le jury pour l'exécution.

Ce projet est de Normand, architecte, pensionnaire de la république, à l'école nationale des beaux-arts. Au milieu de ses occupations, cet estimable artiste sait trouver encore des momens de loisir, pour graver les planches des Annales du Musée. Dussé-je blesser sa modestie, il est de mon devoir de lui rendre ici le tribut d'éloges qu'il mérite pour la pureté du trait, la correction des formes, la finesse et la fermeté avec laquelle ces gravures sont exécutées; et je ne suis, en cette occasion, que l'organe des artistes et des amateurs qui ont accueilli cet ouvrage.

Selon le projet de Normand, la colonne serait construite en grès. Cette matière se trouve abondamment dans la forêt de Fontainebleau. C'est même la seule pierre en usage sur les lieux; et, comme elle se travaille assez difficilement (*), l'auteur a adopté la forme la plus simple possible. Les ornemens seraient en fonte ou

(*) La difficulté de la pique du grès, et les frais qu'elle entraîne sont tels, qu'il ne serait peut-être pas plus dispendieux de construire la colonne en pierre. L'exécution en serait plus facile et plus agréable.